

LES POUBELLES PARLANTES. LE TRI DES DÉCHETS EST DE RIGUEUR AUX MARAIS DU VIGUEIRAT. IL EST ENCOURAGÉ GRÂCE À UNE ANIMATION SONORE RÉALISÉE PAR LES SCOLAIRES DANS LE CADRE D'UN PROJET DE CRÉATION ARTISTIQUE SUR L'ÉCORESPONSABILITÉ. LES DÉCHETS SONT ENSUITE PESÉS AFIN D'APPRÉCIER L'ÉVOLUTION DE LEUR PRODUCTION AU FIL DU TEMPS.



Savoir acheter pour maîtriser ses déchets

Comme toute entreprise, l'Office national des forêts est responsable de ses déchets. Or, derrière cette affirmation réglementaire, se cache la question du comment faire. Comment produire moins de déchets, comment les éliminer tout en respectant l'éthique d'un développement durable ?

À l'ONF, le premier stade de la réponse a consisté à réaliser un inventaire des déchets produits par l'ensemble des activités de l'établissement. Ce travail, conduit dans le cadre de la mise en œuvre de la certification Iso 14001, a été suivi d'une analyse environnementale concernant l'impact de ces déchets, puis d'un plan d'action interne préconisant des modes opératoires pour leur recyclage ou leur élimination (qu'ils soient produits par l'Office ou bien délaissés en forêt par des tiers).

Que faut-il retenir ? Que la maîtrise des déchets dépasse largement la préoccupation de leur simple élimination. En fait, cette maîtrise passe par une réflexion amont, dès la phase d'achat de ces produits. De ce point de vue, l'exemple des lubrifiants de chaîne de tronçonneuse est édifiant. Ces produits, composés autrefois uniquement d'huiles minérales de synthèse, constituent des déchets à fort pouvoir polluant. Rémanents, dispersés immédiatement, de façon très diffuse, dans les milieux naturels, ces produits sont impossibles à éliminer.

C'est pourquoi l'ONF a lancé un marché pour recourir à des lubrifiants d'origine végétale et biodégradables (biolubrifiants). Courant 2008, l'ensemble des ouvriers de l'ONF va ainsi être doté de ces huiles. Il s'agit de la première étape vers la généralisation de leur utilisation. Le marché comprend également une clause de reprise par les fournisseurs des contenants vides et une clause d'orientation vers une filière de recyclage. On peut ainsi dire que la maîtrise des déchets s'inscrit plus largement dans la mise en place d'une démarche d'écoresponsabilité qui comprend non seulement une réflexion sur les achats durables mais aussi la promotion de comportements écocitoyens, afin de maîtriser les impacts du fonctionnement des organisations. ■

JEAN-MICHEL MOUREY - DAVID PEIFFER
OFFICE NATIONAL DES FORÊTS

>>> Mèls : jean-michel.mourey@onf.fr
david.peiffer@onf.fr

La plateforme Fidarec

Pour mutualiser l'expertise

Vous pensez bien faire, vous achetez des vêtements en coton ; et toc, vous apprenez que le coton est la culture la plus polluante de la planète ! C'est sûr, l'écocitoyenneté réclame de l'expertise.

Face à ce besoin, une solution vient de pointer son nez : le Forum international de la dynamique territoriale achat écoresponsable : le Fidarec.

Présente sur le Web, la plateforme Fidarec offre à ses adhérents (acheteurs publics ou privés) la possibilité d'échanger leurs questionnements et les invite à collaborer. Des experts y animent des ateliers qui, par centres d'intérêt (thème, territoire, produit, compétence...), permettent aux adhérents de résoudre leurs problèmes.

Comment ça marche ?

Extranet et webconférence... cette plateforme fonctionne à l'aide des dernières techniques collaboratives. Après s'être acquittés de leur cotisation (75 euros), les adhérents choisissent l'atelier auquel ils veulent participer (filrière bois, île de la Réunion, service d'entretien...) ou en proposent d'autres. S'ouvre alors un espace animé par les experts du Fidarec. Chaque atelier se donne des objectifs précis, un budget, un calendrier. Il met en place une veille ciblée et définit des besoins d'expertises complémentaires. L'animateur reformule les questions, veille à faire une cartographie des idées dégagées. Il identifie également les points de blocage et demande aux participants de les retravailler. Ainsi, l'atelier « île de la Réunion » veut mettre en place des démarches coopératives pour la mise sur le marché de nouveaux produits pouvant bénéficier du système bonus/malus. Tandis que l'atelier

« filière bois » se penche sur l'utilisation du code des marchés publics : comment élaborer les critères d'appel d'offres incluant les qualités environnementales ou sociales des produits ? L'objectif de chaque atelier étant d'identifier les freins au développement d'un marché de produits et services durables et de formuler des propositions qui permettent de libérer le marché en question.

Pour aider à la résolution de problèmes, les animateurs du Fidarec livrent les informations utiles. Vidéo, interviews d'experts, sites Web... sont envoyés aux adhérents. Par ailleurs, le Fidarec détecte, teste et dresse l'annuaire de fournisseurs, fabricants, distributeurs de produits et solutions, dans le domaine du développement durable. Quand les questions sont complexes, le Fidarec peut également organiser des visioconférences ou proposer des formations.

Le Fidarec s'est donné pour objectif d'aider à l'émergence du marché des produits et services durables. C'est pourquoi une veille sur l'innovation et un échange avec tous les acteurs d'une filière rentrent en ligne de compte dans cette démarche nouvelle plus ambitieuse qu'un simple échange collaboratif. La démarche Fidarec ne se réduit pas à une plateforme Internet, elle vient aussi en appui d'actions territoriales et s'applique à mettre les acteurs en relation dans un espace neutre de concertation. ■

PATRICIA RAVET - FIDAREC

>>> Mèl : cartesve@club-internet.fr

1. La culture du coton nécessite l'utilisation massive de pesticides.

En savoir plus

www.fidarec.org